



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

caoutchouc et plastiques

Question au Gouvernement n° 1476

### Texte de la question

#### SITUATION DE L'ENTREPRISE MICHELIN

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Sébastien Huyghe. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, le 17 juin, nous avons appris l'existence d'un plan de restructuration du groupe Michelin qui prévoit la suppression de 1 093 postes au premier semestre 2010, sur les sites de Tours, de Montceau-les-Mines et de Noyelles-lès-Seclin. Le site de l'usine Sodemeca, filiale de Michelin qui emploie 276 personnes à Noyelles-lès-Seclin dans le département du Nord, devrait donc fermer ses portes d'ici à moins d'un an.

Passée la stupeur provoquée par l'annonce brutale de cette fermeture, les salariés se trouvent dans l'incertitude la plus totale quant à leur avenir. Ils ont aujourd'hui le sentiment d'avoir été trompés.

Si l'entreprise Michelin a exprimé le souhait de réintégrer l'ensemble de ces salariés sur d'autres sites de production, nous ne pouvons rester indifférents à l'inquiétude légitime de ces 276 salariés, de ces 276 familles qui ont construit leur vie dans le Nord et pour lesquels cette mesure pourrait apparaître comme un licenciement déguisé.

Monsieur le ministre, je veux attirer votre attention, ainsi que celle du Gouvernement, sur cette restructuration d'entreprise qui touche brutalement le bassin d'emploi de Lille. Le Gouvernement, nous le savons, s'est engagé pour le maintien de notre industrie automobile dans un contexte de crise sans précédent. Pouvez-vous à ce titre nous préciser si Michelin bénéficiait des dispositions du pacte automobile ?

Par ailleurs, certains salariés pointent des manquements juridiques dans la procédure engagée à Noyelles-lès-Seclin. Quels éléments pouvez-vous porter à la connaissance de la représentation nationale qui établissent ou non de tels manquements ?

Enfin, pouvez-vous nous préciser quelle stratégie le Gouvernement entend appliquer dans la gestion des restructurations qui touchent au quotidien les salariés du secteur de l'automobile ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député, je sais avec quelle détermination vous défendez votre territoire, qu'il s'agisse de votre département du Nord ou, plus particulièrement, du bassin de la filière automobile et de la filière pneumatique de Noyelles-lès-Seclin.

M. Roland Muzeau. Des mots !

M. Jacques Desallangre. Pour quels résultats ?

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. À votre question précise, je vous répondrai d'abord que si Michelin a bénéficié du dispositif d'accompagnement du chômage partiel, en aucun cas ce groupe n'a bénéficié du dispositif du pacte automobile.

Plus globalement, il faut savoir que tout cela intervient dans un contexte mondial qui a vu la filière pneumatique perdre près de 40 % de parts de marché au cours du premier trimestre 2009. Face à cette situation, et pour éviter tout licenciement sec, Michelin a pris des décisions stratégiques en matière de compétitivité, de recherche et de développement et bien évidemment de réinvestissement.

Le plan industriel de l'entreprise comporte un plan d'investissement de 100 millions d'euros à Clermont-Ferrand, avec un grand projet tourné vers la recherche et le développement,...

M. Jean-Paul Bacquet. Ça, c'est bien.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. ...et le renforcement de tous les sites qui permettront de fabriquer des produits à forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, un plan social concerne la réorganisation de l'ensemble de la filière ; il sera accompagné d'un plan d'anticipation de départs naturels en retraite et d'un plan de mobilité interne, tout cela sur la base du volontariat. J'ai réuni ce matin les commissaires à la réindustrialisation pour leur rappeler que Michelin avait une obligation de revitalisation de l'ensemble des sites concernés et qu'eux-mêmes devront suivre de très près l'évolution de la situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Huyghe](#)

**Circonscription :** Nord (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1476

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 1er juillet 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er juillet 2009